

.....

Patrimoine

Le manoir Fraser de Rivière-du-Loup renaît

MONIQUE BOURGET

Au fil des ans, la région du Bas-Saint-Laurent a démontré à différentes occasions sa sensibilité et son attachement grandissants à son patrimoine naturel et culturel, de même que sa volonté d'y ancrer une partie significative de son développement par des actions concrètes de conservation et de mise en valeur. Le 14 juin dernier, la preuve en était faite à nouveau, alors qu'à la suite d'un vaste chantier de restauration, revivait l'un des plus fiers joyaux d'architecture de la région: le manoir Fraser de Rivière-du-Loup. Le bâtiment, dont le style s'inscrit dans le courant éclectique d'inspiration néo-reine-Anne, arbore çà et là des éléments issus tantôt du mouvement néo-renaissance, tantôt encore de celui du second empire ou du néo-gothique.

Le corps principal du manoir, construit en pièce sur pièce vers 1830 par Alexandre Fraser, seigneur de la rivière du Loup de 1802 à 1837, présentait plusieurs éléments relevant d'une influence néo-classique.

Les fils d'Alexandre, Malcom et Edward, reprennent à sa mort les affaires de la seigneurie. C'est sous la gouverne de Malcom que l'extérieur



Le manoir Fraser est situé au 32, rue Fraser à Rivière-du-Loup et est ouvert aux visiteurs (photo: ministère de la Culture et des Communications, hiver 1997).

du bâtiment fut agrandi et considérablement modifié, en 1888, pour adopter son aspect actuel. À l'intérieur, les deux époques de construction sont perceptibles en différents endroits: rehaussement

marqué du plafond, du côté du grand salon donnant sur les jardins; étage à paliers; portes basses dans la partie la plus ancienne, le tout réalisé de façon à créer, depuis l'extérieur, une continuité que les divers éléments stylistiques contribuent à préciser.

Malcom devient rapidement une figure dominante de la vie économique et politique de Fraserville, dont il fut maire pendant deux mandats. Il épouse la fille de Philippe Aubert de Gaspé, Anaïs-Wilhelmine, qui lui donne dix enfants, dont l'une, Marie-Thérèse-Caroline, épouse le juge Louis-Philippe Lizotte. Les descendants de ces derniers occupèrent le manoir jusqu'à ce qu'Héritage canadien du Québec - qui est propriétaire de plusieurs immeubles d'intérêt patrimonial au Québec en oeuvrant à leur protection et à leur mise en valeur - en fasse l'acquisition en 1979.

L'étude patrimoniale réalisée par Martin, Léonidoff, Provencher, Lepage et associés en 1989 recommandait le classement du manoir Fraser en soulignant que «l'actuel manoir Fraser symbolise éloquentement les moments clés de l'évolution architecturale et



Le manoir, en chantier, alors que l'on préparait le toit pour la tôle à la canadienne (photo: Roche Limitée Groupe-Conseil, 1996).

*spatiale d'un cadre urbain de petite taille*¹ et que, sur le plan historique, «les Fraser sont au Bas-Saint-Laurent ce que les Price sont au Saguenay»².

En 1991, l'immeuble se voit accorder le statut de site historique classé en vertu de la Loi sur les biens culturels. À partir de ce moment, divers organismes du milieu évoluant dans le domaine du patrimoine, de même que

des représentants de la Ville de Rivière-du-Loup, cherchent avec le propriétaire, Héritage canadien du Québec, les avenues les plus propices à une mise en valeur qui serait à la mesure de la qualité du bâtiment principal et de la belle époque des jardins qui lui sont attenants, redonnant ainsi au milieu de Rivière-du-Loup l'un des témoins les plus

significatifs de son évolution spatiale et socio-économique, depuis les origines jusqu'à nos jours.

En 1995, la Ministre de la Culture et des Communications, Mme Louise Beaudoin annonçait à Rivière-du-Loup l'octroi d'une subvention de 300 000 \$ à la Société de sauvegarde du patrimoine du Grand-Portage inc., pour aménager le manoir en lieu de diffusion du patrimoine. À cette occasion, Mme Beaudoin soulignait que «le projet [...], par sa qualité, ses visées et sa vitalité, s'inscrit parfaitement dans la lignée des interventions préconisées par la nouvelle politique culturelle de la Ville de Rivière-du-Loup de même que dans les objectifs du Ministère».

L'organisme, associé financièrement au Ministère, au propriétaire, à la Ville de Rivière-du-Loup, au CRCD du Bas-Saint-Laurent, ainsi qu'à la communauté louverivoise par le biais d'une levée de fonds des plus fructueuses, amorce le chantier de restauration à l'été 1996 en compagnie de Roche Limitée Groupe-conseil et de l'architecte Jocelyn Perron.



Le coin sud-est du manoir a dû être consolidé avant de compléter la restauration de la brique (photo: Roche Limitée Groupe-Conseil, 1996).

.....

Grâce à la grande cohésion et à la finesse d'intervention de cette grande équipe de partenaires financiers et professionnels, des défis considérables, sur les plans de la réhabilitation et de la restauration du bâtiment, ont pu être relevés avec adresse, favorisant une intervention globale cohérente et adaptée au caractère historique du lieu. Il faut par ailleurs souligner l'excellence du travail des intervenants de première ligne, les ouvriers de tous les corps de métiers, qui ont investi dans ce méticuleux chantier de restauration en artisans soucieux de la dimension patrimoniale du projet.

En ce qui concerne l'élaboration des concepts d'interprétation et d'exploitation, l'approche des conseillers en patrimoine Bergeron Gagnon inc. et de l'Institut de Plein-Air québécois inc. vise l'intégration harmonieuse et judicieuse du site dans le réseau bas-laurentien des lieux de diffusion en patrimoine, tout en favorisant l'exploitation maximale du potentiel de mise en valeur du bâtiment et de ses dépendances. La thématique du lieu s'articulera notamment autour des particularités architecturales de cette maison exceptionnelle dans le paysage régional.

Le chantier de restauration du bâtiment principal est bel et bien terminé, mais la Société de sauvegarde du patrimoine du Grand-Portage s'est déjà remise au travail afin de procéder éventuellement à la réhabilitation des aires extérieures et de parfaire ainsi toute son approche d'interprétation qui fera revivre les chroniques de la famille du seigneur Fraser, acteur et témoin privilégié de l'histoire de Rivière-du-Loup.

Notes

- 1 Martin, Léonidoff, Provencher, Lepage et associés, **Étude historique et évaluation patrimoniale du manoir Fraser de Rivière-du-Loup**, Québec, 1989, p. 201.
- 2 **Ibid.**, p. 201.

.....